

ANNEXE A
Limitations de l'étude

UTILISATION DU RAPPORT ET LIMITATIONS DE L'ÉTUDE

PHASE I

Le présent rapport a été préparé à la demande et pour l'usage exclusif d'Hydro-Québec, via sa représentante, Madame Dominique Boivin, dans le contexte déterminé par les termes spécifiques du mandat accordé à GENIVAR inc. (GENIVAR) par Hydro-Québec et selon l'entente intervenue entre les deux parties. GENIVAR n'assume aucune responsabilité découlant de l'utilisation éventuelle de ce rapport par un tiers. Aucune copie en tout ou en partie de ce rapport ne peut être réalisée par un tiers sans le consentement explicite d'Hydro-Québec.

L'évaluation environnementale de phase I ne prétend pas couvrir de façon exhaustive l'ensemble des enjeux environnementaux possibles du site à l'étude. Les constatations insérées dans ce rapport sont strictement basées sur les informations consultées et les observations recueillies par GENIVAR au cours de l'étude.

Les conclusions et recommandations de cette étude représentent notre opinion professionnelle, au meilleur de notre connaissance, au moment de la préparation de ce rapport. En aucun temps GENIVAR ne pourra être tenu responsable de dommages résultants de conclusions erronées attribuables à la non-disponibilité d'une information pertinente à l'appréciation environnementale du site à l'étude ou à l'inexactitude d'une telle information.

Toute opinion concernant l'application ou la conformité aux lois et règlements apparaissant dans ce rapport est exprimée sous toute réserve et ne doit, en aucun temps, être considérée comme un avis juridique ou se substituer à un tel avis.

